

## **Province des Rhamna: lancement du projet de construction d'une route d'un coût de 35 MDH**

Province des Rhamna, 07 mars 2015 (MAP) - Le ministre de l'Équipement, du transport et de la logistique, Aziz Rabbah, a procédé vendredi, à la commune rurale Nzalt Laâdam (Province des Rhamna) au lancement des travaux de construction de la route reliant la Route nationale N 9 (RN9) et la RN7 sur une longueur de 28,850 km.

D'un coût global de 35 millions de dirhams (MDH), financé par un don de SA le prince Al Walid Cheikh Hamad Ben Khalifa al-Thani, ce projet rentre dans le cadre du développement du réseau routier et le désenclavement de la population rurale.

Il comprend d'importants travaux qui consisteront en la construction du corps de chaussée, la réalisation des travaux de signalisation et la mise en place des dispositifs de sécurité.

La construction de cette route permettra le désenclavement de 17 douars dans la commune rurale Nzalt Laâdam entre la RN9 et la RN7 pour une meilleure servitude, l'amélioration des activités socio-économiques et du niveau de service et de sécurité.

A rappeler que cette route qui relie deux RN, a été aménagée en 2010 dans le cadre du Programme national des routes rurales (PNRR2) avec un montant avoisinant les 13,5 MDH.

Auparavant M. Rabbah a procédé à la province de Kelaât des Sraghna, au lancement du projet de la reconstruction de l'ouvrage d'art au point kilométrique 325+600 de la RN8, d'un coût global de 4 MDH.

Cet endroit constitue un point de coupure de la route pendant les inondations de l'oued Ferssine du fait que la capacité de l'ouvrage actuel (dalot double 4X2) ne permet pas l'évacuation du débit de l'oued, d'où la perturbation de la circulation sur cet axe structurant.

Pour faire face à cette situation, le projet prévoit la construction, à la place de l'ouvrage existant, d'un pont dalle de trois travées (13-18-13), qui permettra d'une part l'élimination de ce point de coupure et d'offrir un niveau de service adéquat.

La construction de ce pont dalle, qui s'inscrit dans le cadre d'une série de dispositions visant l'amélioration des conditions de circulation au niveau de la RN8 par l'adaptation de la route au volume du trafic, aura un impact positif sur la fluidité de la circulation et l'amélioration de la sécurité routière et le confort des usagers en général.